



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

@prefetaube

@prefet\_10

# L'ÉTAT DANS L'AUBE

Lettre des services de l'État - n°35 - Juillet - Août - Septembre 2021

## ACTUALITÉS

### ■ FOCUS SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021 :

Le **2 septembre**, **28 273 élèves** du premier degré ont repris le chemin des classes dans les **265 écoles** publiques et privées sous contrat du département.

Les écoles, en collaboration avec les communes, ont permis que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles tout en respectant les gestes barrières toujours en vigueur.

Dans le second degré, ce sont **26 657 élèves** qui ont retrouvé le chemin des **34 collèges** et **17 lycées aubois**.

Cette année, le département compte près de **4000 enseignants** qui œuvrent à la réussite de nos élèves aubois.

### ■ FOCUS SUR LE PASS SANITAIRE :

Le pass sanitaire **est obligatoire** pour accéder à certains lieux, établissements ou événements, en intérieur ou en extérieur, sans notion de jauge, tels que :

Les cinémas, les musées, les cafés, les restaurants, les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux (sauf en cas d'urgence).

Les déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux sont également concernés.

Plus d'informations sur :

<https://www.gouvernement.fr>



## A LA UNE

### ■ PLAN DÉPARTEMENTAL DE LA VACCINATION EN MILIEU SCOLAIRE :

#### VACCINATION DES 12 - 17 ANS :



La couverture vaccinale des 12-17 ans dans le département de l'Aube reste très dynamique avec **67,7 % des jeunes ayant déjà reçu une première dose au 6 septembre 2021**.

A l'heure de la rentrée scolaire, il est important de poursuivre ce mouvement en facilitant l'accès à la vaccination. A cet effet, un plan départemental de la vaccination en milieu scolaire a été élaboré et planifié conjointement par le préfet de l'Aube, la délégation territoriale de l'agence régionale de santé et la direction académique des services de l'Éducation nationale, avec le soutien des collectivités locales et de Troyes Champagne Métropole.

#### Ce plan se décline de la façon suivante :

1. **Encourager** la vaccination en famille grâce à l'offre de vaccination dans les quatre centres du département ou auprès de la médecine de ville ou des professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens...).
2. **Proposer** une offre de vaccination en milieu scolaire aux élèves non vaccinés.

Chaque semaine les chefs d'établissements des collèges et lycées du département contactent les centres de vaccination les plus proches pour déterminer conjointement les modalités de prise en charge des élèves dont les familles souhaitent les voir bénéficier de l'offre de vaccination en milieu scolaire.

Les parents ont été invités à faire connaître leur intention le plus rapidement possible auprès de l'établissement pour une campagne qui a débutée **le 9 septembre dans les collèges**.

## ■ RENTRÉE SPORTIVE DANS L'AUBE :

Après les mois de crise sanitaire qui ont considérablement impacté tout son écosystème, c'est enfin l'heure de la relance pour le monde sportif.

Les restrictions des conditions de pratique ont fortement pesé sur les fédérations et associations sportives, qui ont accusé une perte moyenne de licenciés de l'ordre de **30 %**.

Après avoir déjà consacré plus de **6 milliards d'aides économiques** au secteur, le Gouvernement a engagé un plan de relance du sport inédit, souhaité par le Président de la République, qui se traduit par :

- Le lancement d'une **campagne de communication nationale** valorisant le rôle essentiel du sport pour la santé et incitant les Français à pratiquer une activité sportive régulière ;
- Le déploiement du **Pass'Sport le 30 juin 2021** doté de **100 M€** afin d'aider **5,4 millions d'enfants** à s'inscrire dans un club sportif à la rentrée de septembre grâce à une aide de **50 € par enfant** (sous conditions de ressources) ;
- Le **plan de relance Sport** doté de **122 M€** va également continuer à se déployer pour dynamiser l'emploi sportif, soutenir les associations, accélérer la transformation numérique des fédérations et la transition écologique des équipements sportifs ;



**3,3 millions de familles**, dont les enfants sont éligibles au Pass'Sport, ont reçu cet été un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les informer des démarches.

Sur **présentation de ce courrier auprès de l'association sportive de son choix**, le jeune pourra obtenir une **réduction de 50 euros** sur son inscription dans le club. Cette aide est cumulable avec les aides similaires mises en place localement par les collectivités.

Plus d'informations sur :  
[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

## ■ LES BOURSES TALENTS :



Ce dispositif pour **l'égal accès à un emploi public** s'inscrit dans la continuité des allocations pour la diversité dans la fonction publique, les **Bourses Talents** qui forment un dispositif d'appui essentiel.

D'un montant total de **2 000 euros**, les **Bourses Talents** visent à permettre à des personnes de se préparer aux concours donnant accès à un emploi permanent de la **fonction publique de catégorie A ou B**, ainsi qu'à un emploi de magistrat.

Les conditions d'obtention de ces bourses sont :

### L'inscription :

- Après d'un **organisme de préparation aux concours** donnant accès à un emploi public ;
- Dans un **curseur d'études supérieures** visant expressément la préparation d'un ou plusieurs concours de la fonction publique et notamment dans les instituts de préparation à l'administration générale et les centres de préparation à l'administration générale (IPAG/CPAG) ;
- A une **formation à distance** dans un organisme proposant des cours de **préparation aux concours administratifs**. Il doit y avoir un accompagnement par un tuteur et une charte de tutorat qui vient encadrer les obligations respectives de chacune des parties doit être obligatoirement jointe au dossier de candidature.

### Certaines conditions de ressources et de mérite :

- Les **ressources et charges familiales ne doivent pas dépasser les plafonds fixés** chaque année par le ministère de l'enseignement supérieur (Arrêté du 5 août 2021 relatif au régime applicable aux bourses Talents dans la fonction publique).
- Le **mérite du candidat** est apprécié en fonction de sa situation particulière (lieu d'habitation et de scolarité en quartier de la politique de la ville ou en zone de revitalisation rurale) ;

Demandes en ligne exclusivement jusqu'au **vendredi 15 octobre 2021 à 23h59** :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bourses-talents-campagne-2021-2022>

## LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL :



Le **service national universel** est un nouveau dispositif citoyen qui s'adresse aux **jeunes de 16 ans** volontaires.

Dans un premier temps, les jeunes volontaires sont réunis lors d'un **séjour de cohésion de 12 jours** en internat où sont abordés des **thématiques de citoyenneté** ainsi que les **valeurs républicaines**. Ils réalisent ensuite dans un second temps une **mission d'intérêt général de 12 jours** au sein d'une collectivité locale, une association ou un service de l'Etat.



Tandis que **60 jeunes aubois** partaient effectuer leur séjour dans les Ardennes et la Marne, le lycée agricole de Saint-Pouange a accueilli, sous la houlette du directeur du centre Eric MIZELLE et de son équipe, **108 jeunes volontaires** issus des départements de la Meuse, des Ardennes et de la Marne.

Ces jeunes ont découvert différentes activités (activités physiques de cohésion, module défense...) et ont pu vivre des moments forts tel que la visite du mémorial de Colombey et le témoignage d'une survivante de la Shoah, Lili LEIGNEL et d'une rescapée du massacre de Buchères. La clôture du séjour qui s'est déroulée **le vendredi 2 juillet** a été présidée par la Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, Madame Sarah El Hairy.

Les volontaires ont reçu leur attestation de réalisation du séjour de cohésion.



## TÉLÉPHONIE MOBILE DANS L'AUBE :

**COUVERTURE MOBILE : UN ENJEU POUR L'ÉTAT QUI A LANCÉ LE DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE**

La démarche du Département de l'Aube s'inscrit dans un objectif plus large lancé par l'Etat :

Atteindre le zéro zone blanche et réduire les zones grises (aucun opérateur n'assure une couverture satisfaisante en 4G).

Il faut donc mieux cibler les lieux où il est nécessaire d'installer une antenne téléphonique pour améliorer la couverture.

En fournissant des données objectives sur la couverture actuelle de téléphonie mobile, une valise est un outil d'aide à la décision qui pourra jouer un rôle clé dans le choix des prochaines installations, dont la liste est adressée par le préfet à la mission France mobile, qui sollicite les opérateurs.

Cette valise est embarquée dans un véhicule aux couleurs du Département de l'Aube. Un personnel, embauché pour cette mission spécifique, va sillonner les communes aubois durant la période qui court **d'août à septembre 2021**.

Coût de la valise de test et du logiciel : **30 000 € TTC** entièrement financé par le Département.

**29 communes** équipées depuis l'automne 2020, au titre du programme 2018, **5 communes** dont la dernière a été équipée le 19 juillet 2021, au titre du programme 2019.

**4 communes** sont encore en cours de déploiement, au titre du programme 2019, avec mise en service prévue au plus tard fin décembre 2021, **6 communes** en cours de déploiement, au titre du programme 2020, avec mise en service au plus tard fin décembre 2022 et enfin, **10 communes** sont en cours de déploiement, au titre du programme 2021, avec mise en service au plus tard fin

**Préfet de l'Aube**  
 Dispositif de couverture ciblée : assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes

**Légende**

51 sites mobiles ont été identifiés par les acteurs locaux depuis juillet 2018 permettant de couvrir 55 communes

Communes couvertes ou à couvrir :

- 29 au titre du programme 2018
- 9 au titre du programme 2019
- 6 au titre du programme 2020
- 10 au titre du programme 2021

\* antennes en service

0 10 20 km

Conception DDTM/SCB/SGVD  
 Protocole MEDOTL/MAAPRAT/ION d'octobre 2011  
 Source : SIG/SD CARTOIS, Préfecture  
 Date : 20/7/2021





## ■ 1 JEUNE, 1 SOLUTION 1 AN DE MISE EN ŒUVRE DANS L'AUBE :

Le plan « **1 jeune, 1 solution** », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune.

Avec plus de **9 milliards d'euros** investis, il mobilise un ensemble de leviers :

Aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc... afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

### Le plan 1 jeune 1 solution, c'est aussi :

**De nouvelles formations qualifiantes** vers les métiers d'avenir grâce au Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) : **100 000 nouvelles formations** qualifiantes ou pré-qualifiantes seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;

**Des formations dans le secteur du soin** pour doubler les capacités de formation des aides-soignants, des infirmières et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années ;

**Des formations numériques** pour les jeunes non-qualifiés ;

**Des parcours personnalisés** pour les décrocheurs entre **16 et 18 ans** ;

**Des places de formations supplémentaires** pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la **rentrée 2020** ;

**Doublement du nombre d'élèves** bénéficiaires des cordées de la réussite et des parcours d'excellence ;

**Des missions d'utilité sociale** pour jeunes en quête de sens, avec la mise en place de missions de service civique supplémentaires (**de 6 à 12 mois, indemnisées**) pour permettre à des jeunes de gagner en expérience et compétences en s'engageant dans des associations, des collectivités territoriales, des services de l'État ou des établissements publics.

Plus d'informations sur 1 jeune, 1 solution sur : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>

### FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

UN NIVEAU D'EMBAUCHE QUI S'EST MAINTENU MALGRÉ LA CRISE

- 4000 euros par jeune recruté entre le 01/08/20 et le 31/03/21
- Dans l'Aube : 2094 demandes d'aide exceptionnelle à l'embauche des jeunes, 1696 dossiers validés

UN SUCCÈS POUR L'APPRENTISSAGE

- Aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.
- Dans l'Aube : 1801 aides exceptionnelles à l'apprentissage et 259 aides exceptionnelles au contrat de professionnalisation
- Dans l'Aube : 75,2% d'insertion dans l'emploi suite à un contrat d'apprentissage

### SIMPLIFIER L'ACCÈS DES JEUNES À DES FORMATIONS OU À DES MISSIONS D'UTILITÉ SOCIALE

DES JEUNES FORMÉS SUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES DE LA RELANCE : ÉCOLOGIE, NUMÉRIQUE, INDUSTRIE ET SANTÉ

PLUS DE MISSIONS D'UTILITÉ SOCIALE POUR RÉPONDRE À LA QUÊTE DE SENS DES JEUNES



**Près de 90 000 missions de service civique**  
qui ont permis à des jeunes de s'engager pour une cause

(Chiffres nationaux)

### ACCOMPAGNER DES JEUNES ELOIGNÉS DE L'EMPLOI AVEC DES PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE

DES PARCOURS D'INSERTION ADAPTÉS

UN RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX JEUNES ISSUS des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et du rural (ZRR)

- **Augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi dans l'Aube :**  
PACEA : 2716 entrées  
Garantie Jeune : 609 entrées  
Accompagnement Intensif des Jeunes (pôle emploi) : 542 entrées
- **Renforcement des dispositifs d'inclusion durable dans l'emploi dans l'Aube :**  
301 jeunes dans les structures d'insertion par l'activité économique  
165 PEC jeunes (secteur non marchand)  
168 CIE jeunes (secteur marchand)

## ■ VISITE DE MME AMÉLIE DE MONTCHALIN, MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Une fois par semaine, **Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques** se rend dans un département pour faire le point sur l'avancement des politiques publiques, afin d'identifier les éventuels blocages dans leur exécution et en donnant la parole aux acteurs de terrains.

**Vendredi 10 septembre**, elle est venue **dans l'Aube** pour un déplacement en plusieurs séquences :

En premier lieu à Nogent-sur-Seine pour l'inauguration de la structure France Service, puis elle a visité la maison de santé pluri-professionnelle de Romilly-sur-Seine et a ainsi pu échanger avec les professionnels de santé.

En début d'après-midi, lors d'une cérémonie à huis clos, elle a remis à titre posthume **la légion d'honneur à Audrey ADAM**, travailleuse médico-sociale décédée tragiquement dans l'exercice de ses fonctions le 12 mai dernier.

Enfin elle s'est rendue au centre ville de Troyes pour découvrir une opération de rénovation dans le cadre du programme «**Action coeur de ville**».

Retrouvez le baromètre de l'action publique de l'État dans le département :

<https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/resultats?dep=10>



## ■ 1 JEUNE, 1 SOLUTION À LA PRÉFECTURE DE L'AUBE :

Rencontre de **Mme Amélie de MONTCHALIN**, ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques avec :

**5 apprentis, une volontaire en service civique et une stagiaire de la préfecture.**

Dans tous les domaines, les services de l'Etat recrutent des jeunes : communication, informatique, droit public...





## ■ DEPLOIEMENT DES VOITURES-RADARS DANS L'AUBE :

Le département de l'Aube enregistre depuis le début de l'année (données au **18/08/2021**), **13 accidents mortels** de la circulation qui ont occasionné **le décès de 17 personnes**. L'analyse de ces accidents mortels confirme la présence de comportements irresponsables, conjugués à plusieurs facteurs aggravants (alcool, stupéfiants, distracteurs...);

La vitesse est actuellement la première cause de mortalité sur les routes du département de l'Aube (**57 % des tués**) ;

Afin de contribuer à la lutte contre les excès de vitesse, le dispositif de voitures-radars va être déployé dans le département de l'Aube, comme dans les autres départements de la région Grand-Est.

Ces **voitures-radars**, amenées à sillonner les principaux axes du département, sont capables, tout en roulant, de contrôler la vitesse des véhicules sur le réseau routier. Elles contrôlent la vitesse des véhicules qui les doublent ou qui les croisent, de jour comme de nuit.

La conduite de voitures-radars est désormais confiée à des **opérateurs privés**, par décision du Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du **2 octobre 2015**.

### Cette externalisation présente deux avantages :

- Mieux faire respecter les limitations de vitesse en allongeant les plages horaires de circulation de ces véhicules sur les routes les plus accidentogènes ;

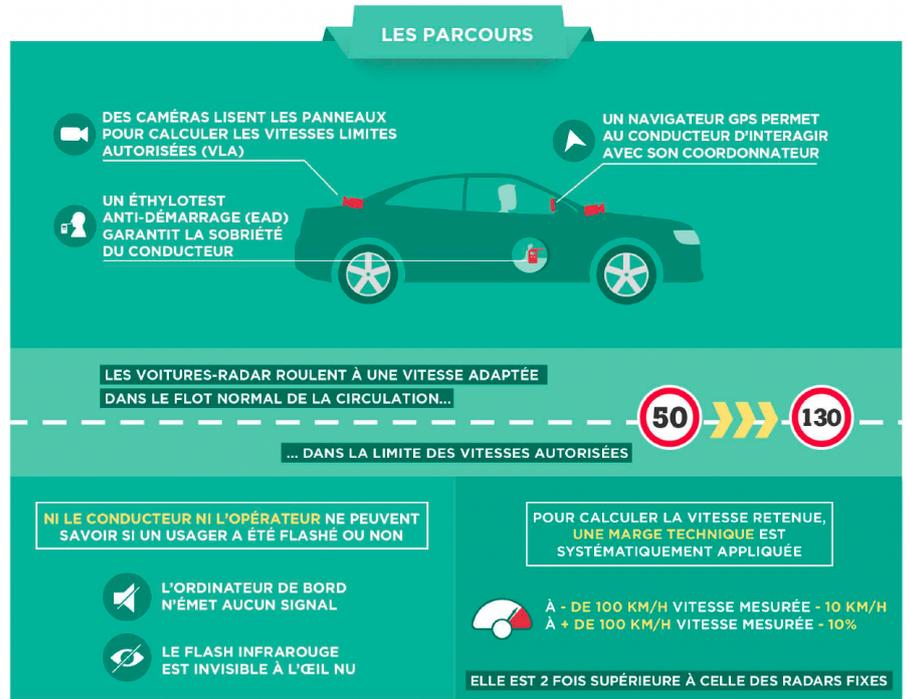
- Libérer du temps aux forces de l'ordre pour le consacrer à des tâches plus qualifiées comme l'interception au bord des routes des conducteurs infractionnistes (alcool, stupéfiants, vitesse).

Ce dispositif fut opérationnel dans le département à compter du **1er septembre**.

## ■ INFRACTIONS

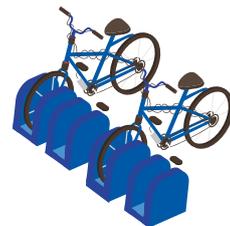
(Du 5 juillet au 29 août 2021)

- Excès de vitesse : 1956
- Alcool + drogues : 150
- Défaut de ceinture : 54
- Téléphone au volant : 185
- Refus de priorité : 60



## ■ 20ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Organisée chaque année du **16 au 22 septembre**, la Semaine européenne de la mobilité (SEM) a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités dans de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Pour sa **20ème édition**, la campagne met à l'honneur cette année **les mobilités durables**.



Pour plus de renseignements :

<https://www.ecologie.gouv.fr/20e-edition-semaine-europeenne-mobilite>

## ■ MOUVEMENT



Nommé **commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Aube**, le **Colonel François GOETZ** a pris ses fonctions le **1er août 2021**.

Diplômé de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, il a d'abord servi comme officier dans l'armée de Terre avant d'intégrer la gendarmerie. Il a été commandant en second puis commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Villefranche-de-Lauragais en Haute-Garonne (31) avant de rejoindre la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) et de suivre la scolarité de l'école de guerre.

Il était précédemment affecté comme chargé de mission, rattaché à la sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) de la DGGN.

## ■ PUBLICATIONS

**Insee analyses Grand Est n°134 :**

Les migrations résidentielles renforcent la concentration d'actifs de même profil dans les territoires du Grand Est  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5412894>

**Insee Flash Grand Est n°50 :**

Les résidences principales depuis 50 ans : plus grandes pour des ménages plus petits :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5402649>

**Insee analyses Grand Est n°132 :**

Surmortalité dans le Grand Est de mars 2020 à mars 2021 : la deuxième vague moins meurtrière que la première :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5387240>

**Insee Conjoncture Grand Est n°26 :**

Un deuxième confinement aux conséquences économiques moindre qu'au premier :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5352402>

**Insee Flash Grand Est n°49 :**

Les 18-24 ans : 450 000 jeunes dans un contexte économique difficile :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5359821>

